

Mon point de vue



**Je choisis
le scénario A**

Aucune éolienne ne devrait être installée en plus des 3 parcs déjà en construction en Normandie.

+ Les avantages

Les activités maritimes humaines (pêche, commerce, sécurité, etc.) et les milieux marins sont préservés.

× Les inconvénients

Il faudra trouver d'autres moyens de contribuer à la transition énergétique.
La filière industrielle dédiée à l'éolien en mer se trouve fragilisée.

1. Selon vous, faut-il développer l'éolien en mer ?

Il ne faut pas développer l'éolien en mer car cette énergie est plus coûteuse et moins efficace que le nucléaire. De plus, le bilan carbone de l'éolienne n'est pas bon, problèmes de recyclage, évolution de la technologie durant la vie de l'éolienne. L'impact sur les fonds marins et la biodiversité en général est probablement assez désastreux (vibrations énormes à l'installation pour l'éolien planté, raclage des fonds pour le flottant) et celui sur le paysage est (bien que subjectif) pire encore ! Assez incompatible avec le développement du tourisme local qui plus est

2. Faut-il développer l'éolien en mer en Normandie ?

L'opportunité économique est un leurre.. Une bonne partie de ces fonds n'est rien d'autre que de l'argent public sous forme de subventions. De plus, le tissu industriel local est dense, et une personne formée et motivée peut trouver du travail. L'idée n'est tout de même pas d'embaucher des personnes incompetentes parce que "il y a de la place" ?

3. Faut-il investir dans l'éolien en mer ?

Le coût de l'éolien en mer pourrait être très important. Il faut donc choisir en priorité des zones optimisées au bon fonctionnement des éoliennes pour être le plus rentable possible ! Revient aussi la question du transport de l'énergie, comme précisé plus haut, la région a déjà 3 centrales nucléaires, ce qui fait que l'électricité produite sera probablement transportée pour être distribuée plus loin, dommage lorsqu'on sait que 8 à 15% de l'électricité est perdue sur de longues distances

4. Peut-on faire cohabiter l'éolien avec les autres usages de la mer ?

Le parc éolien doit être déployé dans une zone qui générerait le moins possible les activités maritimes, quitte à réduire son activité, disperser les éoliennes ou renoncer au parc. Impensable en tous cas de devoir modifier l'activité maritime locale. Au delà de cela, ces parcs représentent un danger supplémentaire avec le trafic des rails de cargos dans la Manche. Un navire en avarie serait bien plus rapidement en danger de collision avec des éoliennes en place à 10km des cotes

5. Que faut-il faire, au vu de l'impact que pourrait avoir un parc sur les activités de pêche ?

Trois parcs sont déjà prévus en Normandie, un quatrième parc entraînerait une réduction supplémentaire du terrain de pêche et pourrait nuire à l'activité économique. La pêche est une activité forte au sein des ports normands. Forte mais fragile : fermer ou éloigner les zones de pêches aurait un impact non négligeable voire fatal pour ce secteur d'activité. La pêche, le tourisme maritime et les activités portuaires, c'est 46 500 emplois sur la région normande.

6. Comment prendre en compte l'impact sur l'environnement et la biodiversité ?

Plusieurs retours d'expérience d'autres pays montrent que l'effet des éoliennes sur certaines espèces n'est pas nul. L'éolien ne justifie pas de prendre le risque de les perturber. La mise en place de l'éolien est une phase critique pour toute la biodiversité. Les écosystèmes marins sont très sensibles, et la plupart des animaux aux vibrations, donc directement au bruit, qui se propage beaucoup plus vite et loin sous l'eau. L'effet réserve naturelle recherché pourrait vite se transformer en cimetière marin...

7. Comment traiter l'enjeu du paysage, la vue depuis la côte ?

La présence des éoliennes au large va considérablement changer notre lien à la mer. Les zones de navigation vont devoir évoluer, mais surtout la mer est encore le dernier lieu sur terre de tranquillité et de communion avec la nature. Il y a également un risque de perturbation des vents. Le passage d'un bateau modifie le vent dans une zone longue de 30 fois sa hauteur, soit près de 8km pour une éolienne de 250m de haut. Ramené sur la superficie d'un parc, c'est une perturbation non négligeable pour les activités nautiques évidemment mais aussi pour l'écosystème. La plupart des oiseaux marins ont besoin du vent "du large" pour voler, se déplacer sur des moyennes ou longues distances, donc directement pour vivre et se nourrir

8. L'éolien en mer : opportunité ou handicap pour l'économie régionale ?

Installer des éoliennes sur le territoire normand, c'est prendre le risque de mettre à mal toute l'économie du tourisme, si importante dans la région.